



Rapport de la 17^{ème} Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances

Par correspondance, 25 septembre-6 octobre 2020

DISTRIBUTION :

Participants à la Session
Membres de la Commission
Autres États et organisations internationales intéressés
Département des pêches de la FAO
Fonctionnaires régionaux des pêches de la FAO

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

CTOI 2019. Rapport de la 17^e Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances de la CTOI 25 septembre - 6 octobre 2020 *IOTC–2020–SCAF17–R[F]*, 18 pp.

Les appellations employées dans cette publication (et ses listes) et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) ou de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document est couvert par le droit d'auteur. Le droit de citation est accordé dans un contexte d'études, de recherche, d'informations par la presse, de critique ou de revue. Des passages, tableaux ou diagrammes peuvent être utilisés dans ce contexte tant que la source est citée. De larges extraits de ce document ne peuvent être reproduits sans l'accord écrit préalable du Secrétaire exécutif de la CTOI.

La Commission des Thons de l'Océan Indien a préparé et compilé avec soin les informations et données présentées dans ce document. Néanmoins, la Commission des Thons de l'Océan Indien, ses employés et ses conseillers ne peuvent être tenus responsables de toute perte, dommage, blessure, dépense causés à une personne en conséquence de la consultation ou de l'utilisation des informations et données présentées dans cette publication, dans les limites de la loi.

Contact :

Indian Ocean Tuna Commission
Le Chantier Mall
PO Box 1011
Victoria, Mahé, Seychelles
Tel.: +248 4225 494
Fax: +248 4224 364
Email: iotc-secretariat@fao.org
Site web : <http://www.iotc.org>

ACRONYMES

CdA	Comité d'Application de la CTOI
CLAV	Liste consolidée des navires autorisés
CNCP	Parties coopérantes non-contractantes
CPAF	Comité permanent d'administration et des finances de la CTOI
CPC	Parties contractantes et Parties coopérantes non-contractantes
CS	Comité Scientifique de la CTOI
CTOI	Commission des Thons de l'Océan Indien
ESG	Évaluation de la stratégie de gestion
MCG	Mesure de Conservation et de Gestion (de la CTOI ; Résolutions et Recommandations)
MSA	Mission de soutien à l'application
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FPR	Fonds de Participation aux Réunions
ICRU	Amélioration du recouvrement des dépenses (« Improved Cost Recovery Uplift »)
PSC	Frais de gestion de projet
ZADJN	Zones au-delà de la juridiction nationale

COMMENT INTERPRÉTER LA TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS CE RAPPORT

Le Rapport suivant a été rédigé en utilisant les termes suivants et les définitions associées en vue d'éviter toute ambiguïté liée à l'interprétation de certains paragraphes.

Niveau 1 : D'un organe subsidiaire de la Commission au niveau supérieur dans la structure de la Commission :
RECOMMANDE, RECOMMANDATION : toute conclusion ou demande d'action émanant d'un organe subsidiaire de la Commission (comité ou groupe de travail) qui doit être présentée formellement au niveau suivant de la structure de la Commission, pour examen/adoption (par exemple d'un Groupe de travail au Comité scientifique, du Comité à la Commission). L'intention est que la structure supérieure examine l'action recommandée et la mette en œuvre dans le cadre de son mandat, si l'organe subsidiaire émetteur n'a pas lui-même le mandat adéquat. Idéalement, cela devrait être une tâche spécifique et s'accompagner d'une échéance de réalisation.

Niveau 2 : D'un organe subsidiaire de la Commission à une CPC, au Secrétariat de la CTOI ou à un autre organe (mais pas la Commission) qui devra accomplir une tâche spécifique :
A DEMANDÉ : Ce terme ne devrait être utilisé par un organe subsidiaire de la Commission que s'il ne souhaite pas que cette demande soit formellement adoptée/approuvée par le niveau supérieur de la structure de la Commission. Par exemple, si un comité désire des informations complémentaires d'une CPC sur une question donnée, mais ne souhaite pas formaliser cette demande au-delà du mandat dudit comité, il peut demander qu'une action particulière soit réalisée. Idéalement, cela devrait être une tâche spécifique et s'accompagner d'une échéance de réalisation

Niveau 3 : Termes généraux à utiliser pour des questions de cohérence :
A DÉCIDÉ/S'EST ACCORDÉ/A INDIQUÉ/A CONVENU : tout point de discussion au cours d'une réunion que l'organe de la CTOI considère comme une décision sur des mesures à prendre dans le cadre de son mandat et qui n'a pas déjà été abordé aux niveaux 1 et 2 ; tout point de discussion ayant recueilli l'agrément général des délégations/participants durant une réunion et qui n'a pas besoin d'être examiné/adopté par le niveau supérieur dans la structure de la Commission.
A NOTÉ/A PRIS NOTE/NOTANT : tout point de discussion au cours d'une réunion que l'organe de la CTOI considère comme d'une importance justifiant de l'inclure dans le rapport de réunion, pour référence.

Tout autre terme : tout autre terme peut être utilisé, en plus des termes du niveau 3, pour mettre en évidence dans le rapport l'importance du paragraphe concerné. Cependant, les paragraphes identifiés par ces termes sont considérés comme ayant une portée d'explication/information et n'entrent pas dans la hiérarchie terminologique décrite ci-dessus (par exemple : **A EXAMINÉ, PRESSE, RECONNAÎT...**)

Table Des Matières

TABLE DES MATIERES.....	4
RESUME EXECUTIF	5
OUVERTURE DE LA SESSION.....	6
1. LETTRES DE CREANCE ET ADMISSION DES OBSERVATEURS.....	6
2. RAPPORT DU SECRETARIAT DE LA CTOI POUR 2019	6
3. BILAN FINANCIER.....	6
3.1 Bilan financier : Exercice fiscal 2019	6
3.2 Arriérés de contributions	6
3.3 Fonds de Participation aux Réunions de la CTOI	7
4. PROGRAMME DE TRAVAIL ET ESTIMATIONS DU BUDGET POUR 2021 ET PROVISOIRES POUR 2022	8
4.1 Programme de travail et budget.....	8
4.2 Courrier des Seychelles concernant les contributions.....	8
5. FINALISATION DU REGLEMENT FINANCIER DE LA CTOI (2019)	9
6. AUTRES QUESTIONS	9
6.1 Élection du Président et du Vice-président du CPAF	9
6.2 Date et lieu des Sessions du CPAF	9
7. ADOPTION DU RAPPORT DU CPAF17	9
Appendice 1 Ordre du jour de la 17 ^{ème} Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances.....	10
Appendice 2 Liste des documents	11
Appendice 3. Liste des participants.....	12
Appendice 4 Déclaration des Comores.....	16
Appendice 5 Budget proposé pour 2021 et budget indicatif pour 2022 (en USD).....	17
Appendice 6 Barème des Contributions pour 2021 (en USD)	18

Résumé exécutif

La 17^{ème} Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances (CPAF15) de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) s'est tenue par correspondance du 25 septembre au 6 octobre 2020. Des Lettres de créance ont été reçues de 89 délégués, dont 80 délégués de 19 Parties contractantes (Membres) et 9 experts invités. La réunion a été présidée par le Président du CPAF, M. Hussain Sinan (Maldives).

Les recommandations suivantes ont été faites à la Commission.

Arriérés de contributions

Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission traite de la question de la réduction significative du budget annuel chaque année en raison du non-paiement à long terme des contributions de la part de certains Membres (paragraphe 22).

Programme de travail et estimations du budget pour 2020 et provisoires pour 2021

Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission adopte le Programme de travail et Budget et le barème des contributions pour 2021 et (indicatif) pour 2022, tels qu'ils figurent respectivement aux Appendices 5 et 6, tout en **NOTANT** que le Programme de travail du Secrétariat de la CTOI est basé sur l'hypothèse que la nature et la portée des activités entreprises par le Secrétariat de la CTOI resteront dans le cadre actuel. Toute nouvelle activité convenue à la 24^{ème} Session de la Commission (S24) ayant des conséquences budgétaires nécessitera une modification des chiffres (paragraphe 37).

Ouverture de la session

1. En raison de la pandémie de COVID-19, la 17^{ème} Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances (CPAF17) de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) s'est tenue par correspondance. La réunion a inclus la diffusion des documents habituels du CPAF, un ordre du jour annoté (IOTC-2020-SCAF17-01c) et un Document de réponse pour la réunion (IOTC-2020-SCAF17-MRD). Ce dernier document a été distribué aux Chefs de délégation accrédités le 25 septembre 2020 et la compilation des interventions a été clôturée à minuit le 6 octobre 2020.
2. Le Président du CPAF était M. Hussain Sinan (Maldives).
3. L'ordre du jour de la réunion (achevé par correspondance le 20 septembre) est inclus à [l'Appendice 1](#). Les documents présentés au CPAF sont inclus à [l'Appendice 2](#).

1. Lettres de créance et admission des observateurs

4. Des Lettres de créance ont été reçues de 89 délégués, dont 80 délégués de 19 Parties contractantes (Membres) et 9 experts invités. La liste des participants figure à [l'Appendice 3](#).
5. Conformément à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI (2014), des experts invités de Taiwan, Province de Chine ont assisté à la réunion.

2. Rapport du Secrétariat de la CTOI pour 2019

6. Le CPAF a **PRIS NOTE** du document IOTC-2020-SCAF17-03 qui présentait les activités du Secrétariat en 2019 couvrant son soutien aux activités scientifiques et d'application, les communications, le soutien aux réunions, la technologie informatique et l'administration.

3. Bilan financier

3.1 Bilan financier : Exercice fiscal 2019

7. Le CPAF a **PRIS CONNAISSANCE** du document IOTC-2020-SCAF17-04 qui présente le bilan financier de la Commission pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.
8. Le CPAF a **NOTÉ** que le total des contributions dues en 2019 au titre du budget de 2019 s'élevait à 4 270 341 USD et qu'au 31 décembre 2019, un total de 3 990 829 USD avait été reçu. Le CPAF a également **NOTÉ** que le total des contributions reçues en 2019 incluait également des contributions en instance dues d'années antérieures à 2019. Par conséquent, la différence entre le montant des contributions dues au titre de l'année budgétaire 2019 et les contributions reçues (279 513 USD) ne reflète pas nécessairement la diligence des membres en ce qui concerne le paiement de leurs contributions en temps opportun.
9. Le CPAF a **NOTÉ** que sur le budget total de 4 270 341 USD, la Commission avait utilisé (chiffres réels) 3 368 376 USD. Le niveau de sous-utilisation du budget a totalisé 901 965 USD et s'expliquait essentiellement par une sous-utilisation des coûts de personnel.
10. Le CPAF a **NOTÉ** la création du Fonds de roulement, conformément au Règlement financier (2019) de la CTOI, et de son rôle, servant de réserve financière transparente lorsque les contributions ne sont pas reçues au début de l'exercice financier. Le CPAF a également **NOTÉ** que le budget non-utilisé en 2019 avait été affecté au Fonds de roulement.
11. Le CPAF a **NOTÉ** que les fonds extrabudgétaires continuent de représenter une partie importante du budget global. La Commission a reçu des contributions extrabudgétaires de l'Australie (26 337 USD), de la Chine (20 000 USD) et de l'Union Européenne (1 081 609 USD) en 2019.

3.2 Arriérés de contributions

12. Le CPAF a **PRIS NOTE** des informations présentées dans le document IOTC-2020-SCAF17-05_Rev1 concernant les arriérés de contributions.

13. Le CPAF **A NOTÉ** que le montant cumulé des arriérés de contribution a augmenté de 9 % environ, passant de 2 889 010 USD au 31 décembre 2018 à 3 162 341 USD au 31 décembre 2019.
14. Le CPAF **A** également **NOTÉ** qu'au 31 décembre 2019, 10 membres avaient des arriérés de contributions représentant une valeur totale de 2 933 133 USD (en excluant les anciens Membres).
15. Le CPAF **A PRIS NOTE** des actions entreprises par le Secrétariat et la FAO en vue de tenter de recouvrir les arriérés de contributions.
16. Le CPAF **A PRIS NOTE** de l'ensemble des difficultés auxquelles sont confrontés les Membres en ce qui concerne le paiement de leurs contributions. Le CPAF a toutefois souligné qu'il était important de verser les contributions en temps opportun pour garantir le fonctionnement efficace de la Commission et a encouragé les Membres à envisager de travailler avec la FAO et le Secrétariat afin de verser leurs arriérés de contributions selon un calendrier pré-convenu.
17. Le CPAF **A NOTÉ** que les contributions du Sri Lanka sont en cours de paiement et que la FAO devrait les recevoir en cours d'année.
18. Le CPAF **A PRIS NOTE** de la déclaration des Comores concernant ses arriérés de contributions ([Appendice 4](#)).
19. Le CPAF **A DEMANDÉ** à tous les Membres ayant des arriérés de contributions de soumettre à la Commission, à la S24, une mise à jour sur la situation de leurs paiements.
20. Le CPAF **A NOTÉ** avec préoccupation que certains Membres ont un long historique de non-paiement des contributions donnant lieu à une amputation du budget annuel de près de 350 000 USD chaque année, et notamment :
 - trois pays Membres (Érythrée, Soudan et Yémen) ont un historique de non-paiement ; toutefois, un versement partiel d'un montant de 162 600 USD a été reçu du Soudan en 2019.
 - la R.I d'Iran continue à faire face à des difficultés pour le versement de ses contributions et aucune contribution n'a été reçue de l'Iran en 2019. Au 31 décembre 2019, l'Iran représentait près de 46 % du total des arriérés de contributions.
21. Le CPAF **A DEMANDÉ** à l'Érythrée, au Soudan, au Yémen et à l'Iran de collaborer de toute urgence avec la FAO et le Secrétariat pour remédier aux arriérés de contributions.
22. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission traite de la question de la réduction significative du budget annuel chaque année en raison du non-paiement à long-terme des contributions de la part de certains Membres.
23. Le CPAF **A NOTÉ** que trois anciens membres (Belize, Guinée et Vanuatu) ont quitté la CTOI en étant redevables de contributions totalisant 229 209 USD, soit l'équivalent de 7% des arriérés de contributions au 31 décembre 2019, et que le Secrétariat n'est pas parvenu à recouvrer ces sommes jusqu'à présent. Le CPAF **A DEMANDÉ** au Secrétariat de continuer à travailler avec la FAO aux fins du recouvrement de ces sommes.

3.3 Fonds de Participation aux Réunions de la CTOI

24. Le CPAF **A PRIS NOTE** du document IOTC–2020–SCAF17–06 qui fournit des détails sur la situation actuelle et historique du Fonds de Participation aux Réunions de la CTOI (FPR).
25. Le CPAF **A NOTÉ** l'importance des contributions extrabudgétaires pour répondre à la demande actuelle du FPR et **A PRIS ACTE** des contributions extrabudgétaires au FPR versées par la Chine (20 000 USD) et l'Australie (26 337 USD) en 2019.
26. Le CPAF **A** également **NOTÉ** que l'allocation actuelle des fonds du FPR aux réunions scientifiques (75 %) et non-scientifiques (25 %), conformément à l'Article XVI.5 du Règlement intérieur de la CTOI, pourrait ne pas refléter les besoins actuels et **A CONVENU** de réévaluer cette question au CPAF18, tout en notant que toute modification officielle de cette règle nécessiterait une modification du Règlement intérieur de la CTOI.
27. Rappelant qu'un critère d'exclusion de base du FPR est le retard dans le paiement des contributions financières à la Commission, le CPAF **A NOTÉ** que la définition des « arriérés » correspondra désormais à celle décrite dans le Règlement financier de la CTOI (2019) et aux dates indiquées par la Commission.

3.4 Rapport financier de la CTOI à mi-parcours 2020

28. Le CPAF **A PRIS NOTE** du Rapport financier à mi-parcours 2020 inclus dans le document IOTC-2020-SCAF17-09.

4. Programme de travail et estimations du budget pour 2021 et provisoires pour 2022

4.1 Programme de travail et budget

29. Le CPAF **A PRIS NOTE** du document IOTC-2020-SCAF17-07 qui présente les prévisions budgétaires du programme de travail du Secrétariat de la CTOI pour l'exercice financier allant du 1er janvier jusqu'au 31 décembre 2021, ainsi que des chiffres indicatifs pour l'exercice financier 2022.
30. Le CPAF **A NOTÉ** que le montant total proposé pour le Budget administratif de 2021 s'élève à 4 221 458 USD et se base sur les activités habituelles de la CTOI et toute instruction mise à jour émanant de la Commission. Le CPAF **A** également **NOTÉ** que le budget proposé pour 2021 représente une réduction de 3 % par rapport au budget correspondant pour 2020.
31. Le CPAF **A NOTÉ** que le budget des Cotisations de l'employeur (cotisations au fonds de pension, primes d'assurance et indemnités) estimé pour 2021 était supérieur de 13,2 % à celui estimé pour 2020. Le Secrétariat a informé le CPAF que le chiffre final de 2020 n'est pas encore connu (et pourrait augmenter ou diminuer). En outre, les cotisations de l'employeur sont exclusivement calculées par la FAO en utilisant les informations provenant de l'ensemble des employés de la FAO. Étant donné qu'elles sont assujetties aux changements de règlement du personnel, de politiques, de primes d'assurance etc. des Nations Unies et/ou de la FAO, le coût des cotisations de l'employeur varie chaque année et il est difficile pour le Secrétariat de la CTOI de l'estimer exactement. Les chiffres budgétisés pour 2021 en ce qui concerne les cotisations de l'employeur ont été estimés à l'aide des données les plus récentes (frais réels à ce jour en 2020). L'utilisation des informations de « l'année antérieure » s'est avérée être la méthode la plus précise pour la préparation du budget.
32. Le CPAF **A DEMANDÉ** au Secrétariat de soumettre au CPAF18 des informations complémentaires sur le mode de calcul des cotisations de l'employeur utilisé par la FAO.
33. Le Secrétaire exécutif a informé le CPAF que le poste de Coordinateur scientifique (P4) n'est actuellement pas nécessaire, étant donné que les travaux prévus pour ce poste sont couverts par l'équipe scientifique actuelle avec l'aide du Responsable administratif.
34. Le CPAF **A APPROUVÉ** le report du recrutement du Coordinateur scientifique, étant entendu que cela n'affectera pas la capacité du Secrétariat à apporter ses services scientifiques et que cela fera l'objet d'un réexamen.
35. Le CPAF **A** également **APPROUVÉ** le reclassement de la catégorie de personnel du Responsable administratif de la CTOI au niveau P4, eu égard au rôle plus général et aux plus grandes compétences et expérience attendues pour couvrir la gestion des projets et les aspects administratifs des fonctions du Coordinateur scientifique. Le CPAF **A NOTÉ** que le poste de Responsable administratif serait publié après reclassement.
36. Le CPAF **A CONVENU** d'un budget administratif pour 2020 de 4 221 458 USD ([Appendice 5](#)). Le CPAF **A** également **CONVENU** du tableau des contributions révisé correspondant ([Appendice 6](#)).
37. Le CPAF **A RECOMMANDÉ** que la Commission adopte le Programme de travail et Budget et le barème des contributions pour 2021 et (indicatif) pour 2022, tels qu'ils figurent respectivement aux Appendices 5 et 6, tout en **NOTANT** que le Programme de travail du Secrétariat de la CTOI est basé sur l'hypothèse que la nature et la portée des activités entreprises par le Secrétariat de la CTOI resteront dans le cadre actuel. Toute nouvelle activité convenue à la 24^{ème} Session de la Commission (S24) ayant des conséquences budgétaires nécessitera une modification des chiffres.

4.2 Courrier des Seychelles concernant les contributions

38. Le CPAF **A PRIS NOTE** du document IOTC-2020-SCAF17-08 concernant une demande du Gouvernement des Seychelles, présentée au début de la pandémie de COVID-19, sollicitant une exonération du paiement de ses contributions à la CTOI. Le CPAF **A REMERCIÉ** les Seychelles pour les efforts déployés en vue de verser intégralement leurs contributions en 2020 avant le CPAF17.

39. Le CPAF **A NOTÉ** avec préoccupation que l'octroi d'exonérations des futures contributions entraînerait un déficit budgétaire et pourrait fragiliser la capacité opérationnelle de la Commission.

5. Finalisation du règlement financier de la CTOI (2019)

40. Le CPAF a été chargé de recommander deux dates à inclure à l'Article 5 de l'Appendice du Règlement financier de la CTOI, à savoir : la dernière date à laquelle les contributions doivent être versées au cours de chaque exercice budgétaire ; et la date à laquelle, au cours de l'exercice budgétaire, les contributions impayées seront considérées comme étant des « Arriérés de contributions ».

41. Au cours de la réunion du CPAF, les Membres ont indiqué les combinaisons de dates ci-dessous ; toutefois, en raison du format de la réunion en ligne, il n'a pas été possible de déterminer une recommandation de consensus sur la voie à suivre et aucune recommandation sur ces dates n'a donc été formulée à l'intention de la Commission.

Nombre de promoteurs de la proposition	dernière date à laquelle les contributions doivent être versées au cours de chaque exercice budgétaire	date, au cours de l'exercice budgétaire, à laquelle les contributions impayées seront considérées comme étant des « Arriérés de contributions ».
3	1 mars	2 mars
1	30 juin	30 octobre
1	30 juin	31 décembre
1	Au plus tard en juin	En juin (1er juin)
1	Avant la fin du premier semestre ou au début du T2	

6. Autres questions

6.1 Élection du Président et du Vice-président du CPAF

42. Compte tenu des circonstances exceptionnelles de la pandémie de COVID-19, le CPAF **A CONVENU** de prolonger les mandats respectifs du Président et du Vice-président du CPAF jusqu'à la clôture du CPAF18.

43. Le CPAF **A REMERCIÉ** M. Sinan et M. Khan pour leur consentement à assumer ces fonctions auprès du CPAF.

6.2 Date et lieu des Sessions du CPAF

44. Le CPAF **A REMERCIÉ** le Gouvernement d'Indonésie pour avoir généreusement proposé d'accueillir la réunion du CPAF et les réunions associées en 2020 et a renouvelé au Directeur Général des pêches de capture sa compréhension et son soutien à la décision d'annuler la réunion physique en raison de la pandémie de COVID-19.

45. Le CPAF **A RECONNU** les limites de la tenue du CPAF uniquement par correspondance et notamment l'impossibilité d'interagir en temps réel au cours de la réunion. Certains Membres ont proposé que si une réunion physique n'était pas possible en 2021, une combinaison de phase par correspondance avant une vidéo-conférence pourrait être plus efficace.

7. Adoption du rapport du CPAF17

46. Le rapport de la 17^{ème} Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances (IOTC-2020-SCAF17-R) **A ÉTÉ ADOPTÉ** par correspondance le 13 octobre 2020.

APPENDICE 1**ORDRE DU JOUR DE LA 17^{ÈME} SESSION DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**

Date: 25 septembre-6 octobre 2020

Lieu : Par correspondance

Procédure : Se reporter à la [Circulaire CTOI 2020-31](#)

Président : M. Hussain Sinan (Maldives) ; **Vice-président :** M. Muhammad Farhan Khan (Pakistan)

1. **LETTRES DE CRÉANCES / ADMISSION DES OBSERVATEURS**
2. **RAPPORT DU SECRÉTARIAT POUR 2019 (IOTC-2020-SCAF17-03)**
3. **BILAN FINANCIER**
 - 3.1 Bilan financier : Exercice fiscal 2019 (IOTC-2020-SCAF17-04)
 - 3.2 Arriérés de contributions (IOTC-2020-SCAF17-05_Rev1)
 - 3.3 Fonds de Participation aux Réunions de la CTOI (IOTC-2020-SCAF17-06)
 - 3.4 Rapport financier à mi-parcours 2020 (IOTC-2020-SCAF17-09)
4. **PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET PRÉVISIONNELS POUR 2021**
 - 4.1 Programme de travail et budget (IOTC-2020-SCAF17-07)
 - 4.2 Courrier des Seychelles concernant les contributions (IOTC-2020-SCAF17-08)
5. **FINALISATION DES AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT FINANCIER DE LA CTOI (IOTC-2020-SCAF17-10)**
6. **AUTRES QUESTIONS**
 - 6.1 Élection du Président et du Vice-président du CPAF
 - 6.2 Date et lieu de la prochaine Session
7. **ADOPTION DU RAPPORT DU CPAF17**

APPENDICE 2
LISTE DES DOCUMENTS

Les documents sont disponibles sur la page web du CPAF17 de la CTOI [[cliquer ici](#)]

Document	Titre
IOTC-2020-SCAF17-01a	Ordre du jour provisoire du CPAF17
IOTC-2020-SCAF17-01b	Ordre du jour final du CPAF17
IOTC-2020-SCAF17-01c	Ordre du jour annoté du CPAF17
IOTC-2020-SCAF17-02	Liste des documents
IOTC-2020-SCAF17-03	Rapport du Secrétariat de la CTOI en 2019
IOTC-2020-SCAF17-04	Bilan financier pour 2019.
IOTC-2020-SCAF17-05	Arriérés de contributions
IOTC-2020-SCAF17-06	Fonds de Participation aux Réunions de la CTOI
IOTC-2020-SCAF17-07	Programme de travail et budget prévisionnels pour 2021 (et budget indicatif pour 2022).
IOTC-2020-SCAF17-08	Courrier des Seychelles concernant les contributions
IOTC-2020-SCAF17-09	Rapport financier de la CTOI à mi-parcours 2020
IOTC-2020-SCAF17-10	Finalisation du règlement financier de la CTOI (2019)
IOTC-2020-SCAF17-MRD	Document de réponse pour la réunion du CPAF17

APPENDICE 3. LISTE DES PARTICIPANTS.

PRÉSIDENT

M. Hussain Sinan
Ministry of Fisheries, Marine
Resources and Agriculture
MALDIVES
hsinan@gmail.com

MEMBRES**AUSTRALIE****Chef de délégation**

Ms. Kerrie Robertson
Department of Agriculture, Water
and the Environment
Kerrie.Robertson@awe.gov.au

Suppléant

Mr. Patrick Sachs
Department of Agriculture, Water
and the Environment
patrick.sachs@awe.gov.au

Conseiller(s)

Mr. Trent Timmiss
Australian Fisheries Management
Authority
trent.timmiss@afma.gov.au

Ms. Alex Edgar
Department of Agriculture, Water
and the Environment
Alex.Edgar@agriculture.gov.au

BANGLADESH**Chef de délégation**

Dr. Md. Abdul Alim
Department of Fisheries
mdalim_2003@yahoo.com

Suppléant

Mr. Shoukot Kabir Chowdhury
Department of Fisheries
shoukot2014@gmail.com

CHINE**Chef de délégation**

Mr. Jiangfeng Zhu
Ministry of Agriculture and Rural
Affairs
bfdwfw@126.com

Suppléant

Mr. Xiaobing Liu
Shanghai Ocean University
xiaobing.liu@hotmail.com

Ms. Mengjie Xiao
China Overseas Fisheries
Association

admin1@tuna.org.cn

Mr. Chong Sun
China Overseas Fisheries
Association
admin1@tuna.org.cn

COMORES**Chef de délégation**

Mr. Said Boina
Direction Générale des Ressources
Halieutiques
dalaili@live.fr

ÉRYTHRÉE

Absent

UNION EUROPÉENNE**Chef de délégation**

Mr. Marco Valetta
European Commission - DG MARE
Marco.VALLETTA@ec.europa.eu

Suppléant

Ms. Laura Marot
DG MARE
laura.marot@ec.europa.eu

Conseiller(s)

Ms. Anaïs Mélard
French Fisheries Directorate
anaïs.melard@agriculture.gouv.fr

FRANCE**Chef de délégation**

Mrs. Alice Boiffin
Direction des pêches maritimes et
de l'aquaculture
alice.boiffin@agriculture.gouv.fr

INDE**Chef de délégation**

Dr. Paul Pandian
Department of Fisheries
pl_pndn@yahoo.com

Suppléant

Mr. I. A. Siddiqui
Department of Fisheries
ia.siddiqui@gov.in

Conseiller(s)

Dr. Sanjay Pandey
Department of Fisheries
sanjay.rpandey@gov.in

INDONÉSIE**Chef de délégation**

Ms. Putuh Suadela
Ministry of Marine Affairs and
Fisheries
putuhsuadela@gmail.com

Suppléant

Prof. Dr. Indra Jaya
Ministry of Marine Affairs and
Fisheries
indrajaya123@gmail.com

Conseiller(s)

Mr. Syahril Abd. Raup
Ministry of Marine Affairs and
Fisheries
chaliarrauf@yahoo.com

Mr. Zulkarnaen Fahmi
Ministry of Marine Affairs and
Fisheries
fahmi.p4ksi@gmail.com

Mr. Muhammad Anas
Ministry of Marine Affairs and
Fisheries
mykalambe@yahoo.com

Mrs. Riana Handayani
Ministry of Marine Affairs and
Fisheries
daya139@yahoo.co.id

Ms. Mumpuni Cyntia Pratiwi
Ministry of Marine Affairs and
Fisheries
mumpuni.cpratiwi@gmail.com

Mr. Yayan Hernuryadin
Ministry of Marine Affairs and
Fisheries
yhernuryadin@gmail.com

Ms. Saraswati
Ministry of Marine Affairs and
Fisheries
cacasaras@gmail.com

IRAN, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE**DE**

Absent

JAPON**Chef de délégation**

Mr. Shingo OTA
Fisheries Agency

shingo_ota810@maff.go.jp

Suppléant

Mr. Yuki MORITA
Fisheries Agency
yuki_morita470@maff.go.jp

Conseiller(s)

Ms. Mako Iioka
Fisheries Agency
mako_iioka540@maff.go.jp

Mr. Miwa Takeshi
Fisheries Agency
takeshi_miwa090@maff.go.jp
Mr. Takatsugu Kudoh
Fisheries Agency
takatsugu_kudo250@maff.go.jp

Dr. Toshihide Kitakado
Tokyo University of Marine
Science and Technology
kitakado@kaiyodai.ac.jp

Mr. Hiroyuki Yoshida
Japan Tuna Fisheries Cooperative
Association
yoshida@japantuna.or.jp
Mr. Hiroyuki IZUMI
Japan Tuna Fisheries Cooperative
Association
izumi@japantuna.or.jp

Mr. Michio Shimizu
National Ocean Tuna Fishery
Association
mic-shimizu@zengyoren.jf-net.ne.jp

Mr. Shunji Fujiwara
Oversea Fishery Cooperation
Foundation of Japan
roku.pacific@gmail.com

KENYA

Chef de délégation

Ms. Elizabeth Mueni
State Department for Fisheries
and the Blue Economy
emueni@gmail.com

Suppléant

Mr. Stephen Ndegwa
State Department for Fisheries
and the Blue Economy
ndegwafish@yahoo.com

Conseiller(s)

Mr. Benedict Kiilu
State Department for Fisheries
and the Blue Economy
kiilub@yahoo.com

Mr. Collins Ndoro
State Department for Fisheries
and the Blue Economy
ndoroka@hotmail.com

CORÉE, RÉPUBLIQUE DE

Chef de délégation

Ms. Riley Jung-re
Ministry of Oceans and Fisheries
rileyll26@korea.kr

Suppléant

Ms. Min-ju Jang
Ministry of Oceans and Fisheries
minjul22122@korea.kr

Conseiller(s)

Mr. Il-kang Na
Ministry of Oceans and Fisheries
ikna@korea.kr

Mr. Tae-hoon Won
Korea Overseas Fisheries
Cooperation
4indamorning@kofci.org

MADAGASCAR

Chef de délégation

Mr. Njaka Ratsimanarisoa
Ministère de l'Agriculture, de
l'Élevage et de la Pêche
njakka@gmail.com

Suppléant

Mr. Yacinte Razafimandimby
Ministère de l'Agriculture, de
l'Élevage et de la Pêche
ray_razya@yahoo.fr

Conseiller(s)

Mr. Mahefa Randriamiarisoa
Ministère de l'Agriculture, de
l'Élevage et de la Pêche
ranmahefa@yahoo.fr

Mr. Marolova Rasolomampionona
Ministère de l'Agriculture, de
l'Élevage et de la Pêche
lovastat.mrhp@gmail.com

MALAISIE

Chef de délégation

Mr. Arthur Sujang
Department of Fisheries
arthur@dof.gov.my

Suppléant

Ms. Tengku Balkis Tunku Shahar
Department of Fisheries
balkis@dof.gov.my

Conseiller(s)

Ms. Norazlin Mokhtar
Department of Fisheries
nor_azlin@dof.gov.my

MALDIVES

Chef de délégation

Mr. Adam Ziyad
Ministry of Fisheries, Marine
Resources and Agriculture
adam.ziyad@fishagri.gov.mv

Suppléant

Mr. Hussain Sinan
Ministry of Fisheries, Marine
Resources and Agriculture
hsinan@gmail.com

Conseiller(s)

Mr. Ahmed Shifaz
Ministry of Fisheries, Marine
Resources and Agriculture
ahmed.shifaz@fishagri.gov.mv

Ms. Aminath Lubna
Ministry of Fisheries, Marine
Resources and Agriculture
aminath.lubna@fishagri.gov.mv

Ms. Munshidha Ibrahim
Ministry of Fisheries, Marine
Resources and Agriculture
munshidha.ibrahim@fishagri.gov.mv

Mr. Mohamed Ahusan
Ministry of Fisheries, Marine
Resources and Agriculture
mohamed.ahusan@mmri.gov.mv

Ms. Hawwa Raufath Nizar
Ministry of Fisheries, Marine
Resources and Agriculture
raufath.nizar@fishagri.gov.mv

MAURICE

Absent

MOZAMBIQUE

Absent

OMAN

Absent

PAKISTAN**Chef de délégation**

Mr. Zahid Masood
Ministry of Marine Affairs
zahidmasood786@gmail.com

Suppléant

Mr. Muhammad Farhan Khan
Ministry of Marine Affairs
farhankhan704@gmail.com

PHILIPPINES

Absent

SEYCHELLES**Chef de délégation**

Mr. Roy Clarisse
Ministry of Fisheries and
Agriculture
rclarisse@gov.sc

Suppléant

Mr Vincent Lucas
Seychelles Fishing Authority
vlucas@sfa.sc

Conseiller(s)

Mr. Yannick Roucou
Seychelles Fishing Authority
yroucou@sfa.sc

Mr. Jude Talma
Ministry of Fisheries and
Agriculture
jtalma@gov.sc

SIERRA LEONE

Absent

SOMALIA

Absent

LIBERIA

Absent

Ms. I-Lu LAI
ilu@ms1.fa.gov.tw

Mr. Chia-Chun Wu
jiachun@ms1.fa.gov.tw

Dr. Shih-Ming Kao
kaosm@udel.edu

AFRIQUE DU SUD, REP. DE

Absent

SRI LANKA**Chef de délégation**

Mr. Dammika Ranathunga
Ministry of Fisheries
dhammikadsr@yahoo.com

Suppléant

Mrs. Kalyani Hewapathirana
DFAR
hewakal2012@gmail.com

SOUDAN

Absent

TANZANIE, RÉPUBLIQUE UNIE DE**Chef de délégation**

Dr. Rashid Tamatamah
Ministry of Livestock and
Fisheries, mainland Tanzania
rashid.tamatamah@uvuvi.go.tz

Suppléant

Mrs. Mariam Abdalla
Ministry of Agriculture, Natural
Resources, Livestock and
Fisheries, Zanzibar
mammabx@yahoo.com

Conseiller(s)

Dr. Islam Salum
Deep Sea Fishing Authority
banumchenga@gmail.com

Dr. Emmanuel Sweke
Deep Sea Fishing Authority
emmanuel.sweke@dsfa.go.tz

Ms. Keis Issa Abdalla
Deep Sea Fishing Authority
keisabdalla@gmail.com

Mr. Christian Nzowa
Deep Sea Fishing Authority

PARTIES COOPÉRANTES NON CONTRACTANTESchristiannzowa@gmail.com

Mr. Peter Shunula Peter
Deep Sea Fishing Authority
pshunula20@gmail.com

Mr. Ranwel Mbukwa
Deep Sea Fishing Authority
ranwel.mbukwah@dsfa.go.tz

Mr. Daniel Kawiche
Deep Sea Fishing Authority
bababelinda07@gmail.com

Mr. Juma Haji
Deep Sea Fishing Authority
changaaweni@gmail.com

Mr. Hakim Matola
Deep Sea Fishing Authority
hakim.matola@dsfa.go.tz

THAÏLANDE**Chef de délégation**

Ms. Sampan Panjarat
Department of Fisheries
spanjarat@yahoo.com

Suppléant

Ms. Jaruwan Songphatkaew
Department of Fisheries
conyakkee@gmail.com

Conseiller(s)

Ms. Chonticha Kumyoo
Department of Fisheries
overc.dof@gmail.com

ROYAUME-UNI (« TBOI »)**Chef de délégation**

Dr. Chris Mees
MRAG Ltd.
c.mees@mrag.co.uk

YÉMEN

Absent

SENEGAL

Absent

EXPERTS INVITÉS

Mr. Tsung-Yueh Tang
tangty@ofdc.org.tw

Mr. Kuan-Ting Lee
simon@tuna.org.tw

Ms. Hsiu-Wan Chen
ann@tuna.org.tw

Ms. Chiao-Lin Chan
connie@tuna.org.tw

Mr. Shih-Chieh Ho
sefe121@hotmail.com

Mr. Chien-Yi Yang
kenichifish@gmail.com

OBSERVATEURS: Absent

SECRETARIAT COMMISSION DES THONS DE L'OCÉAN INDIEN

Dr Chris O'Brien
Executive Secretary
Chris.O'Brien@fao.org

Mr Howard Whalley
Administration Officer
Howard.Whalley@fao.org

APPENDICE 4
DECLARATION DES COMORES

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GENERALE
DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

LE CHEF DE LA DELEGATION COMORIENNE

N°20/20/MAPE/ DGRH/CDC

Moroni, le 05 Octobre 2020

A
Monsieur le Secrétaire Exécutif
De la CTOI
Mahe

DECLARATION DE COMORES

L'Union des Comores a pris note de son arriéré de paiement et sa contribution pour l'année 2020.

Faisant suite aux interventions du délégué comorien à la 23^{ème} session tenue à Hyderabad concernant les contributions des Comores qui sont passées de USD 33 000 à USD 75 000 par an, l'Union des Comores continue toujours à faire des efforts pour honorer ses engagements auprès de notre organisation.

Vu les contraintes financières et budgétaires que connaît l'Union des Comores, il serait souhaitable de réexaminer la contribution fixée pour qu'il puisse honorer ses engagements en vers l'organisation.

Je pense que ce n'est pas seulement l'Union des Comores qui a des difficultés à honorer ses contributions qui dépassent ses capacités financières et budgétaires et dans un contexte de COVID-19 qui fragilise encore l'économie des pays selon les initiatives de développement engagé au niveau pays. Si on regarde les arriérés et les contributions des autres pays, on constate que certains pays font des efforts pour faire leurs contributions mais leurs arriérés se cumulent chaque année. Ces arriérés vont augmenter jusqu'à ce que ces pays se trouvent dans l'impossibilité de les payer et ces pays vont devoir quitter notre organisation par absence de contribution ce qui n'est pas du tout bon pour nous tous et notre région océan indien. La priorité pour cette organisation de gestion, rappelons-le, c'est d'abord de gérer les ressources de la région avant tout autre pays.



APPENDICE 5

BUDGET PROPOSE POUR 2021 ET BUDGET INDICATIF POUR 2022 (EN USD)

		Chiffres réels 2019	2020	2021	2022
1	Frais de personnel				
1.1	Cadres				
	Secrétaire exécutif (D1)	184,203	185,095	194,790	198,686
	<i>Science</i>				
	Responsable scientifique (P5)	135,122	135,319	145,468	148,377
	Coordinateur scientifique (P4)	-	0	0	0
	Expert en évaluation des stocks (P4)	116,706	117,749	124,533	127,023
	Chargé des pêches (Science P3)	52,423	104,852	96,943	98,882
	<i>Application</i>				
	Responsable d'application (P5)	-	135,319	140,197	143,001
	Coordinateur d'application (P4)	125,599	125,113	132,158	134,802
	Chargé d'application (P3)	123,838	125,381	129,899	132,497
	Chargé des pêches (P1)	54,910	57,497	61,351	62,578
	<i>Données</i>				
	Coordinateur des données (P4)	123,602	120,503	129,836	132,433
	Statisticien (P3)	81,297	107,201	96,943	98,882
	<i>Admin.</i>				
	Agent administratif (P3)	117,436	118,378	124,960	127,460
1.2	Services Généraux				
	Assistant administratif	21,206	18,643	21,222	21,647
	Collaborateur de bureau	16,761	13,749	17,327	17,673
	Assistant de base de données	21,826	19,213	21,871	22,309
	Assistant de bureau	-	13,746	12,448	12,697
	Chauffeur	11,567	10,169	11,576	11,807
	Heures supplémentaires	1,901	5,100	5,100	5,202
	Total coûts salariaux	1,188,398	1,413,027	1,466,622	1,495,954
	Cotisations aux pensions et assurance maladie	324,006	386,021	417,773	426,128
1.3	Cotisations au Fonds des droits à indemnités de la FAO	577,309	644,315	748,437	763,406
1.4	Ajustement Fonds indemnités	1,756			
1.5	ICRU	60,692	70,858	76,352	77,879
1.6	Total des coûts de personnel	2,152,161	2,514,220	2,709,184	2,763,368
2	Dépenses de fonctionnement				
2.1	Renforcement des capacités	31,694	40,000	40,000	40,000
	Co-financement subventions	166,109	188,400	26,700	0
2.2	Science/Données				
	Co-financement subventions	19,670	0	0	0
2.3	Application				
2.4	Divers Imprévus	0	0	0	0
	Consultants/Prestataires de services	104,550	568,600	597,800	597,800
2.5	Déplacements professionnels	149,628	160,000	165,000	165,000
2.6	Réunions	67,913	135,000	145,000	145,000
2.7	Interprétation	124,616	140,000	135,000	135,000
2.8	Traduction	101,679	110,000	110,000	110,000
2.9	Équipement	17,822	25,000	25,000	25,000
2.10	Dépenses de fonctionnement général	48,357	68,000	71,300	71,300
2.11	Impression	0	0	0	0
2.12	Imprévus	0	10,000	10,000	10,000
2.13	Total dépenses de fonctionnement	832,038	1,445,000	1,325,800	1,299,100
	SOUS-TOTAL	2,984,198	3,959,220	4,034,984	4,062,468
3	Contr. suppl Seychelles	0	-20,100	-20,100	-20,100
4	Frais de gestion FAO	134,433	178,165	181,574	182,811
5	Risque de déficits	-	0		
6	FPR	246,544	250,000	25,000	250,000
	TOTAL GÉNÉRAL	3,365,175	4,367,285	4,221,458	4,475,179

APPENDICE 6
BAREME DES CONTRIBUTIONS POUR 2021 (EN USD)

Pays	Classification Banque mondiale en 2018	Adhésion OCDE	Captures moyennes pour 2016-2018 (t)	Contribution de base	Contribution des opérations	Contribution du RNB	Contribution des captures	Contribution totale (en USD)
Australie	Élevée	Oui	5 398	13 618\$	17 589\$	143 709\$	15 480\$	190 396\$
Bangladesh	Moyenne	N°	498	13 618\$	17 589\$	35 927\$	286\$	67 420\$
Chine	Moyenne	N°	76 182	13 618\$	17 589\$	35 927\$	43 693\$	110 828\$
Comores	Moyenne	N°	12 073	13 618\$	17 589\$	35 927\$	6 925\$	74 059\$
Érythrée	Basse	N°	219	13 618\$	0\$	0\$	126\$	13 743\$
Union européenne	Haute	Oui	251 460	13 618\$	17 589\$	143 709\$	721 111\$	896 027\$
France (Terr)	Haute	Oui	0	13 618\$	0\$	143 709\$	0\$	157 327\$
Inde	Moyenne	N°	176 739	13 618\$	17 589\$	35 927\$	101 367\$	168 501\$
Indonésie	Moyenne	N°	319 801	13 618\$	17 589\$	35 927\$	183 419\$	250 553\$
Iran, République Islamique d'	Moyenne	N°	260 960	13 618\$	17 589\$	35 927\$	149 671\$	216 805\$
Japon	Haute	Oui	14 641	13 618\$	17 589\$	143 709\$	41 985\$	216 901\$
Kenya	Moyenne	N°	2 326	13 618\$	17 589\$	35 927\$	1 334\$	68 469\$
Corée, Rép. de	Haute	Oui	23 262	13 618\$	17 589\$	143 709\$	66 709\$	241 625\$
Madagascar	Basse	N°	8 569	13 618\$	17 589\$	0\$	4 914\$	36 121\$
Malaisie	Moyenne	N°	21 632	13 618\$	17 589\$	35 927\$	12 407\$	79 541\$
Maldives	Moyenne	N°	138 589	13 618\$	17 589\$	35 927\$	79 486\$	146 620\$
Maurice	Moyenne	N°	18 199	13 618\$	17 589\$	35 927\$	10 438\$	77 572\$
Mozambique	Basse	N°	4 655	13 618\$	17 589\$	0\$	2 670\$	33 877\$
Oman	Haute	N°	56 139	13 618\$	17 589\$	143 709\$	32 198\$	207 114\$
Pakistan	Moyenne	N°	86 731	13 618\$	17 589\$	35 927\$	49 744\$	116 878\$
Philippines	Moyenne	N°	81	13 618\$	0\$	35 927\$	46\$	49 591\$
Seychelles	Haute	N°	130 466	13 618\$	17 589\$	143 709\$	74 827\$	249 744\$
Sierra Leone	Basse	N°	0	13 618\$	0\$	0\$	0\$	13 618\$
Somalie	Basse	N°	0	13 618\$	0\$	0\$	0\$	13 618\$
Afrique du Sud	Moyenne	N°	575	13 618\$	17 589\$	35 927\$	330\$	67 464\$
Sri Lanka	Moyenne	N°	101 166	13 618\$	17 589\$	35 927\$	58 022\$	125 157\$
Soudan	Moyenne	N°	34	13 618\$	0\$	0\$	19\$	13 637\$
Tanzanie	Basse	N°	10 373	13 618\$	17 589\$	0\$	5 949\$	37 156\$
Thaïlande	Moyenne	N°	13 932	13 618\$	17 589\$	35 927\$	7 990\$	75 125\$
Royaume-Uni (Terr)	Haute	Oui	4	13 618\$	0\$	143 709\$	13\$	157 340\$
Yémen	Moyenne	N°	30 382	13 618\$	17 589\$	0\$	17 425\$	48 632\$
			Total	422 146	422 146	1 688 583	1 688 583	4 221 458

La Banque Mondiale a remplacé le PIB par le Revenu National Brut (RNB par habitant). Le RNB compare de manière plus juste les nations avec des populations et des niveaux de vie très différents.